

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 58 (1961)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Variétés ; Boîte aux lettres

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Sur un total de 140 points au maximum pour les catégories 1 et 2, 10 points sont accordés pour les annotations et la comptabilité, et 10 points également pour le matériel, ce qui représente ainsi environ le 14 % des points. Peut-on en toute objectivité admettre que cette répartition est exagérée en laissant une marge de 86 % pour tous les autres facteurs ?

Le langage des « punaises » de différentes couleurs est certainement un moyen expéditif et pratique que l'on peut admettre, mais toutes les notes à prendre ne peuvent pas se faire au moyen de punaises et l'on peut tout de même tenir en main un crayon et un carnet, sans pour autant être incorporé dans la catégorie des bureaucrates.

En ce qui concerne le matériel, l'extracteur, le maturateur et la balance sont visés.

Jeunes collègues, il y a certainement des modifications à envisager à l'actuel règlement puisque rien n'est immuable, et nous ouvrons toutes grandes les portes à la nouvelle vague qui doit, avec l'expérience des aînés, s'adapter à la marche du temps. Mais pour remplacer ce qui doit disparaître, choisissez un matériau résistant, de premier choix et capable d'établir une base solide. Nous attendons votre collaboration en vous rappelant la lecture de l'article paru à la page 382 du numéro de décembre 1960, sous la signature R.M.

Réd.

## Variétés

### De la cire des abeilles aux cierges

(*Miettes d'histoire*)

Pendant très longtemps les apiculteurs, et avec eux les savants tels que Swammerdam, Réaumur et combien d'autres, croyaient que les abeilles recueillaient directement la cire sur les fleurs ; or, elle n'existe pas toute préparée dans la nature et n'est pas un produit technique ; elle est tout simplement un produit du corps des abeilles.

Plus tard, en 1792, John Hunter, dont l'attention avait été attirée par les anneaux de l'abdomen des abeilles, décrivait les glandes qui sécrètent la cire et produisent des écailles. François Huber de Genève, commence une série d'expériences et, en 1793, confirme la découverte de Hunter et prouve que la cire n'est pas récoltée sur les plantes comme Réaumur et d'autres savants le supposaient ; Huber démontre que les abeilles nourries avec 500 gr. de sucre donnent 30 gr. de cire, tandis que la même quantité de miel n'en donne que 20 gr. D'autres observateurs ont obtenu des résultats semblables, tels que Gundebach et Berlepsch, qui ont aussi démontré que les abeilles ne peuvent se passer de pollen.

Lorsque les abeilles ouvrières consomment du miel liquide et du pollen en plus grande quantité qu'il ne leur en faut pour leur entretien, et qu'elles ne rendent pas l'excédent du suc nutritif qui en résulte comme nourriture au couvain, à la reine ou aux mâles, la cire est sécrétée par les segments abdominaux. Cette cire est liquide comme une espèce de graisse et se transforme en petites feuilles blanches transparentes. Devenues solides ces feuilles forment de petites écailles de cire ressemblant à du mica, mesurant environ deux millimètres carrés. C'est alors que les abeilles se mettent à bâtir les rayons ; en s'attachant les unes aux autres, elles forment une grappe. La chaleur qui se produit à l'intérieur de cette masse contribue à faire sécréter la cire du corps des abeilles lorsque la température monte de  $30^{\circ} \frac{1}{2}$  à  $36^{\circ} \frac{1}{2}$  C. Mais les abeilles la sécrètent à volonté ; elle

peut être produite en tout temps. Elles détachent ces petites écailles avec les pinces de leurs pattes de derrière, les transmettent à celles de devant et de là à leur bouche pour être mastiquées par les mâchoires avec la salive qui modifie la cire et la rend plastique. Fait très intéressant, lorsque les abeilles recueillent du miel foncé, la cire est d'un jaune clair et lorsqu'elles butinent le sainfoin, dont le pollen est orange, la cire prend cette couleur.

Parmi les plus ingénieuses légendes nous trouvons par exemple celle de la cire de l'Athéniens Dédale. Dédale, jaloux de la célébrité de son neveu Perdix, le tua, et, condamné, il alla chercher asile auprès de Minos, roi de Crète, pour lequel il construisit le prétendu labyrinthe, qui n'a jamais existé que dans la fable. Là, il suivit aussi les amours de Pasiphaé, femme de Minos et fille d'Apollon. Minos, furieux de cette trahison, fit enfermer Dédale et son fils Icare dans le labyrinthe.

Pour sortir de la Crète, ils se fabriquèrent des ailes avec de la cire d'abeilles et des plumes puis ils s'envolèrent. Icare, plus téméraire, dirigea son vol si haut dans le ciel que la cire qui attachait les ailes à son corps fondit en approchant du soleil et il tomba dans la mer Egée où il se noya près de l'île à laquelle on a donné son nom. Son père, s'élevant moins haut, atteignit Cames, en Italie, où il construisit un temple à Apollon.

En l'an 479 avant J.-C. Pausanias, célèbre général de Sparte qui remporta la victoire de Platées, raconte que l'un des plus anciens temples dédiés à Apollon fut construit par les abeilles avec de la cire et des ailes puis envoyé aux Hyperboréens.

Dès les temps les plus anciens, les Egyptiens, les Grecs et les Romains se servaient de la cire pour faire des cierges et des figurines ; ils savaient même la blanchir, au dire de Pline. Elle a été utilisée par les dessinateurs, les peintres et les sculpteurs. Les Romains furent les premiers à reproduire les traits de la figure humaine en ajustant un moule sur le visage. Suivant toujours Pline, les anciens Egyptiens se servaient des figures de cire de leurs divinités pour les rituels funéraires et les déposaient dans les tombeaux.

Dans l'ancienne Grèce et en Italie, les pauvres apiculteurs tiraient parti du miel et de la cire qui avaient la même valeur et étaient très recherchés dans les maisons des gens riches. Les chandelles primitives étaient tout simplement formées de moelle de jonc et trempées dans de la cire fondu. Plus tard, les bougies furent remplacées par les lampes à huile, mais elles servaient encore dans les grandes fêtes.

Le premier éclairage public remonte au IV<sup>e</sup> siècle où l'empereur Constantin ordonna d'illuminer la ville de Constantinople, la veille de Noël, au moyen de lampes et de bougies.

Dans la Rome païenne, les cierges brûlaient devant les divinités, dans les fêtes de Bacchus et Cérès ainsi que dans les rituels sacrés.

Pour les premiers chrétiens qui, pendant un temps ne se réunissaient que dans les catacombes, les cierges étaient leur seul moyen d'éclairage. Plus tard les églises de Rome commencèrent à en faire usage le jour, étant destinés à être placés sur les autels pendant la messe. Après Constantin, l'usage des cierges allumés près des morts et aux cortèges des funérailles devint habituel. La Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle réduisit beaucoup le commerce de la cire, étant donné que l'Eglise réformée abandonna complètement l'usage des cierges dans le culte et l'apiculteur de ce temps en souffrit grandement.

A. Bourquin.

---

Pour cause d'abondance de matière, différents articles paraîtront dans le numéro de mars. Nous nous excusons auprès des auteurs.

## BOITE AUX LETTRES

Un apiculteur de Peseux, sauf erreur, signant G. O., demandait par la voie du journal d'octobre 1960 s'il existait un produit liquide ou une odeur empêchant les abeilles de s'abreuver à un bassin.

Ne pouvant donner aucune réponse positive à cette question, nous avons fait appel, sans succès hélas ! à ce jour, aux lecteurs du journal.

En discutant de ce cas avec un cercle d'amis, nous sommes arrivés à la conclusion que, faute d'un produit spécial, dès les premières sorties des abeilles à la fin de l'hiver, l'apiculteur doit les attirer dans un abreuvoir adéquat avec de l'eau miellée. Si l'habitude est prise de s'abreuver au rucher, il y a bien des chances pour que les abeilles ne cherchent pas ailleurs ce qu'elles ont sur place.

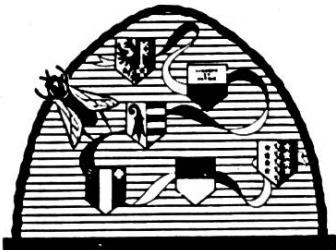
Réd.

### Abonnements 1961

Suisse	Fr. 7.50
Etranger	Fr. 8.—

On s'abonne en versant les montants respectifs à la Société romande d'apiculture à Gingins s/Nyon, compte de chèque postal II 1480. De l'étranger, les paiements s'effectuent par mandat international. Les collections complètes des années antérieures, de 1900 à 1960, peuvent s'obtenir aux prix suivants :

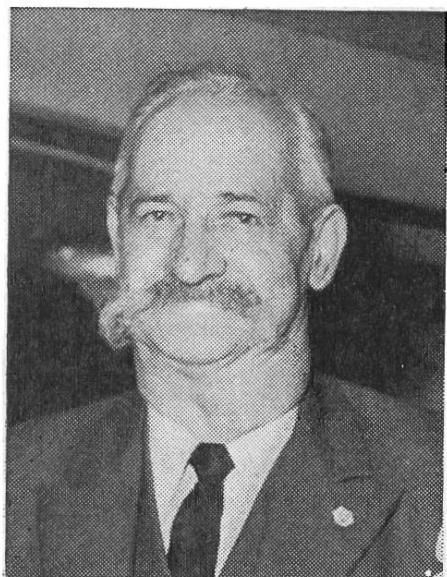
Suisse	Fr. 6.—	Numéro séparé	Fr. 1.—
Etranger	Fr. 7.—	Numéro séparé	Fr. 1.20



## LA VIE DE NOS SECTIONS

### NÉCROLOGIE

#### Société d'apiculture de la Glâne



† Arthur REY

L'activité de M. Rey ne s'arrêta pas sur le seuil de son école. Pendant

14 décembre 1960 : journée de deuil pour les apiculteurs glânois. M. Arthur Rey, instituteur retraité à Ursy, rendait son âme à Dieu aux premières heures de la matinée. Pendant près de dix ans, il lutta contre une angine de poitrine, mais il ne put résister aux atteintes d'une mauvaise bronchite.

M. Rey appartenait à une famille d'instituteurs. Originaire de Granges-de-Vesin, dans la Broye fribourgeoise, mais né à Noréaz en 1880, il passa la plus grande partie de sa vie en pays de Glâne. Après avoir débuté dans l'enseignement à Montet-Glâne, il dirigea pendant 32 ans l'école primaire d'Ursy où il se fit apprécier par ses qualités d'éducateur chrétien, sa droiture, sa ponctualité, son dévouement. Secondé par sa digne épouse, M. Rey éleva cinq enfants qui lui font honneur. Dernièrement, il avait fêté en famille ses noces d'or et son huitantième anniversaire.